



**NATIONS  
UNIES**



**Convention sur la lutte  
contre la désertification**

Distr.  
GÉNÉRALE

ICCD/COP(8)/CST/2/Add.2  
17 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES  
Comité de la science et de la technologie  
Huitième session  
Madrid, 4-6 septembre 2007

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire  
Amélioration de l'efficacité et de l'efficacéité  
du Comité de la science et de la technologie  
Rapport final du Groupe d'experts

**RAPPORT DE LA CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS  
DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**Note du secrétariat\***

**Additif**

**Stratégie de communication: établissement d'un mécanisme pour un réseau  
interactif et thématique de données/métadonnées (THEMANET)**

*Résumé*

L'examen et la synthèse des recommandations faites par les pays parties et les organismes compétents concernant le programme de travail du Groupe d'experts ont permis d'établir le mandat d'action du Groupe d'experts. Les activités prévues comprennent notamment la mise au point d'un mécanisme de communication qui, en favorisant les activités de coordination et d'échange de données, de données d'expérience et de résultats, faciliterait la circulation de l'information entre les centres de coordination nationaux entre les sessions de la Conférence des Parties. Un prototype de ce mécanisme, un réseau de données thématiques appelé THEMANET, qui sera hébergé par le secrétariat, a été présenté à la septième session du Comité de la science et de la technologie, et le Groupe d'experts a été invité à y apporter des améliorations. Le Groupe d'experts présentera le prototype mis à jour du site Web THEMANET à la huitième session du Comité.

\* Le présent document a été soumis tardivement en raison de la brièveté du laps de temps disponible entre la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et la huitième session de la Conférence des Parties.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1 – 4	3
II. Les fondements de THEMANET .....	5 – 6	3
III. Stratégie proposée .....	7 – 19	4
IV. Conclusions et recommandations.....	20 – 24	8

## I. Introduction

1. Le Groupe d'experts du Comité de la science et de la technologie a travaillé, en 2004 et 2005, à l'établissement d'objectifs et de méthodes pour une stratégie de communication, et à l'élaboration d'un mécanisme pour un réseau interactif et thématique de données/métadonnées appelé THEMANET. Cette activité a abouti à la mise au point d'un prototype de site Web (<http://themanet.casaccia.enea.it/>), qui a été présenté à la septième session de la Conférence des Parties. La Conférence des Parties, dans sa décision 15/COP.7, a invité le Groupe d'experts à améliorer ce prototype. Depuis la septième session de la Conférence des Parties, la stratégie visant à améliorer la communication et la diffusion d'informations scientifiques et techniques a été discutée et examinée par le Groupe d'experts, par l'échange de courriers électroniques, lors de contacts personnels et durant une réunion tenue à Bonn (Allemagne) les 23 et 24 avril 2007. Les éléments de la stratégie proposée ont été définis en se fondant sur l'expérience accumulée depuis le lancement du prototype de réseau de données THEMANET.
2. THEMANET témoigne de la faisabilité et de l'utilité d'une méthode en ligne pour recueillir et diffuser des informations et pour communiquer sur les questions scientifiques et techniques ayant trait à la désertification et dans le cadre de la Convention.
3. Les informations présentées ou relayées sur le site THEMANET sont principalement en anglais, mais on y trouve aussi des informations dans d'autres langues qui n'ont pas été traduites, car cela ne correspond pas aux moyens et aux objectifs du projet.
4. Le réseau THEMANET vise pour la première fois à combler le fossé qui sépare scientifiques et décideurs, et à faire mieux comprendre le rôle, trop perçu comme marginal, des chercheurs et des institutions scientifiques dans la mise en œuvre de la Convention.

## II. Les fondements de THEMANET

5. Les données et informations scientifiques et techniques et les conclusions ou les résultats des recherches ou d'autres activités dans ce domaine sont en quelque sorte dénués de valeur tant qu'ils ne sont pas diffusés effectivement et sous une forme appropriée et utile pour ceux qu'ils cherchent à atteindre. Pour la plupart, les très nombreuses informations scientifiques et techniques ayant trait à la désertification sont présentées dans des revues et des comptes rendus de travaux ou sur des sites Web, ou ne sont tout simplement pas publiées; elles ne sont donc pas directement disponibles pour étoffer la base de connaissances de la Convention ou contribuer à sa mise en œuvre. L'objectif de l'initiative THEMANET est d'élaborer une stratégie en vue de recueillir et de conserver l'information existante et de la mettre à la disposition des parties prenantes au processus de la Convention. L'amélioration des connaissances à tous les niveaux est un élément important de la lutte contre la désertification et la Convention devrait appuyer cet objectif en fournissant les outils appropriés.
6. THEMANET n'est pas seulement un mécanisme permettant de recueillir et de conserver des données. Pour acquérir une valeur informationnelle, les données doivent être organisées, transformées et présentées d'une façon qui soit également compréhensible par les non-experts. Mais en outre l'information n'est pas le dernier maillon de la chaîne qui conduit à la compréhension d'un phénomène. Tout comme les données peuvent être transformées en informations dotées de sens, les informations peuvent être transformées en connaissances, puis

en sagesse. Cela se fait notamment en faisant connaître les meilleures pratiques, les cas de réussites et d'échecs, et les travaux d'évaluation. Il est extrêmement difficile de transmettre à autrui des informations sur une expérience significative. Il est nécessaire de comprendre d'abord les besoins, les capacités, les intérêts et les attentes de ceux à qui l'on souhaite les communiquer, et la façon d'y parvenir. Les outils dont nous disposons aujourd'hui permettent d'utiliser les médias interactifs pour transmettre non pas seulement de l'information, mais aussi des données d'expérience.

### III. Stratégie proposée

7. Quatre domaines prioritaires ont été désignés par le Groupe d'experts comme du ressort de THEMANET: l'amélioration des conditions de vie dans les terres arides; la gestion des ressources naturelles; la mise au point, l'application et le transfert de technologies; et la surveillance et l'évaluation.

Visit UNCCD.int

# THEMANET

## Desertification Master Directory

Home Work Program Glossary Links On Line Seminars





**Experts' Area**

Username:

Password:


Login

**Find Documents by Topic:**

-  Improvement of living conditions in drylands
-  Natural resource management
-  Technology development application and transfer
-  Monitoring and assessment
-  other...

**Search document by Text**


**Search document by Topic**



**Search document by Location or Scale**



**Van Cotten newsletter**

-  June 2005
-  October 2005

Editor: Maurizio Sciortino  
Webmaster: Antonio Iaccarino  
Last Updated: January 08, 2007

8. THEMANET a recensé les sources disponibles d'informations scientifiques et techniques sur la lutte contre la désertification: revues scientifiques spécialisées et non spécialisées, et articles non publiés dans des revues; sites Web sur des projets de recherche scientifique;

documents décrivant des projets utiles pour la mise en œuvre de la Convention, bulletins d'information, conférences internationales; manifestations parallèles et exposés présentés durant les sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et de la Conférence des Parties; base de données «Réseaux et institutions»; et enregistrements vidéo de projets, documents, conférences ou cours.

9. Les articles publiés dans les revues scientifiques spécialisées et non spécialisées ne peuvent pas être reproduits par THEMANET car ils sont protégés par des droits d'auteur. La plupart des revues internationales sont également publiées sous forme électronique sur le Web, mais l'accès aux textes est payant, pour un coût variable d'une revue à l'autre. L'information mise à la disposition des utilisateurs du site THEMANET se limite en fait aux titres d'une sélection de revues internationales avec l'adresse de leurs sites Web. Les auteurs des articles peuvent demander aux éditeurs l'autorisation de reproduire leurs articles sur le site Web THEMANET, mais la publication du texte complet est décidée au cas par cas.

10. Les articles scientifiques présentés jusqu'à présent par THEMANET ne répondent pas suffisamment au besoin de rendre accessibles les connaissances nécessaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention, car ils s'adressent davantage aux chercheurs qu'aux responsables des politiques et aux décideurs. Ces articles scientifiques devraient être utilisés pour faire mieux comprendre les questions dont dépend la mise en œuvre de la Convention, mais ils ne suffisent pas, à eux seuls, à répondre aux besoins d'information des décideurs.

11. Les membres du fichier d'experts indépendants et du Groupe d'experts peuvent fournir des articles scientifiques au Comité par l'intermédiaire du site THEMANET. Il s'agit d'une fonction importante de THEMANET car elle permet aux membres de la communauté scientifique de participer aux activités de la Convention.

12. Pour faciliter l'accès des utilisateurs aux informations présentées sur les sites Web des projets de recherche, le site THEMANET affichera notamment les liens suivants:

AID-CCD	<a href="http://nrd.uniss.it/sections/aid-ccd/index.htm">http://nrd.uniss.it/sections/aid-ccd/index.htm</a>
CLEMDDES	<a href="http://www.clemdes.org/">http://www.clemdes.org/</a>
DESETART	<a href="http://www.desertart.casaccia.enea.it/">http://www.desertart.casaccia.enea.it/</a>
DESERTLINKS	<a href="http://www.kcl.ac.uk/projects/desertlinks/">http://www.kcl.ac.uk/projects/desertlinks/</a>
DESERTNET	<a href="http://www.european-desertnet.eu/">http://www.european-desertnet.eu/</a>
DESERTWATCH	<a href="http://dup.esrin.esa.it/desertwatch/project.asp">http://dup.esrin.esa.it/desertwatch/project.asp</a>
DESIRE	<a href="http://www.desire-project.eu/">http://www.desire-project.eu/</a>
DSURVEY	<a href="http://www.desurvey.net/">http://www.desurvey.net/</a>
FOGGARA	<a href="http://www.laureano.it/ipogea/foggara/foggara.htm">http://www.laureano.it/ipogea/foggara/foggara.htm</a>
GEORANGE	<a href="http://www.georange.org/georange/">http://www.georange.org/georange/</a>
INDEX	<a href="http://www.soil-index.com">http://www.soil-index.com</a>
LADAMER	<a href="http://www.ladamer.org/ladamer/">http://www.ladamer.org/ladamer/</a>
MEDACTION	<a href="http://www.icis.unimaas.nl/medaction/">http://www.icis.unimaas.nl/medaction/</a>
MEDCOSTLAND	<a href="http://medcoastland.iamb.it/index.php">http://medcoastland.iamb.it/index.php</a>
MEDRAP	<a href="http://nrd.uniss.it/medrap/index.htm">http://nrd.uniss.it/medrap/index.htm</a>
REACTION	<a href="http://www.gva.es/ceam/reaction/Project.htm">http://www.gva.es/ceam/reaction/Project.htm</a>
RECONDES	<a href="http://www.port.ac.uk/research/recondes/">http://www.port.ac.uk/research/recondes/</a>
RIADE	<a href="http://www.riade.net/">http://www.riade.net/</a>

SCAPE

Bulletins d'information ayant trait à la désertification

<http://www.scape.org/>

[ftp://tc\\_guest:public123@ftp.tcdialogue.be](ftp://tc_guest:public123@ftp.tcdialogue.be)

<http://medcoastland.iamb.it/modules.php?name=Newsletter>

13. Les documents présentant des projets et des études de cas utiles pour la mise en oeuvre de la Convention seront publiés sur THEMANET de façon à faire connaître les méthodes suivies et les résultats obtenus dans les pays parties concernés. THEMANET présentera aux pays parties les informations sous format standard. Grâce aux travaux du Groupe d'experts, les études de cas suivantes sont disponibles:

- Relance du système traditionnel de récupération de l'eau au niveau communautaire (Inde)
- Gestion des terres dégradées attribuées à des personnes sans terres par l'adoption de l'agroforesterie (Inde)
- Gestion commune des forêts fondée sur la participation des communautés (Inde)
- Verdissage de terres dégradées par la plantation d'espèces permettant de produire du biogazole et de la pâte à papier (Inde)
- Reboisement dans la région de la Sierra Espuna (Espagne)
- Remise en état de pâturages dégradés à Lavalley (Argentine)
- Remise en état de tourbières dégradées (Biélorussie)
- Développement rural intégré dans le district de Keyta (Niger)
- Utilisation du TerraCottem en Chine et en Afrique.

14. Les conférences et les ateliers internationaux sont une source d'information de première importance pour la communauté scientifique. Sachant qu'une partie des contributions apportées dans ce cadre peuvent intéresser la Convention. On a rassemblé sur THEMANET les conclusions des conférences ci-après ayant eu lieu en 2006, l'Année internationale des déserts et de la désertification:

- Atelier sur la lutte contre la désertification et la pauvreté dans les terres arides (19 et 20 janvier, Rome)
- Séminaire sur la désertification et la sécurité de l'environnement: conséquences et prévention (9-11 mars, Madrid)
- Colloque «Désertification, faim et pauvreté» (11 et 12 avril, Genève, Suisse)
- Quatorzième conférence de l'Organisation internationale pour la conservation du sol (14-19 mai, Marrakech, Maroc)

- Conférence sur la participation des femmes à la lutte contre la désertification (29 mai-1<sup>er</sup> juin, Beijing)
- Symposium sur la désertification et les changements mondiaux (31 mai, Berne)
- Conférence sur l'avenir des zones arides (19-21 juin, Tunis)
- Living with the deserts II (25 août, Tokyo)
- Conférence «Dryland studies and combating desertification» (27 août, Tottori, Japon)
- Conférence sur la jeunesse et la lutte contre la désertification (4-6 septembre, Bamako)
- Conférence sur la société civile et la désertification (21-23 septembre, Montpellier, France)
- Symposium/atelier «From desert to oasis» (23-25 septembre, Niamey)
- Symposium sur la désertification et les migrations (25-27 octobre, Almeria, Espagne)
- «Deserts and desertification – challenges and opportunities» (6-9 novembre, Sede Boqer, Israël)
- Atelier sur le climat et la dégradation des sols (11-15 décembre, Arusha)
- Conférence sur la lutte contre la désertification et l'impératif international de politiques de soutien (17-19 décembre, Alger).

15. Pour améliorer la communication, il est essentiel de tirer parti des manifestations telles que les ateliers et les conférences, en mettant à la disposition des intéressés les informations scientifiques pertinentes présentées et examinées dans ce cadre. Les organisateurs de manifestations placées sous les auspices de la Convention devraient être invités à recueillir et à mettre à la disposition d'un public plus large des synthèses des exposés et, s'ils sont disponibles, les documents les plus importants et les exposés complets. On pourrait ainsi donner une visibilité et une cohérence plus grandes aux manifestations en question et sauvegarder des informations qui, sinon, seraient perdues.

16. Les Parties, les organisations non-gouvernementales (ONG) et les organisations internationales devraient présenter les activités et les résultats pouvant présenter un intérêt scientifique et technique lors des sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et de la Conférence des Parties. Par exemple, on trouve sur le site THEMANET plusieurs exposés présentés durant la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et, lorsqu'ils sont disponibles, des résumés des exposés préparés par des experts pour le site THEMANET. Des enregistrements vocaux pourraient être mis à la disposition des intéressés sur Internet en utilisant un logiciel téléchargeable gratuitement.

THEMANET fonctionne avec un logiciel mis au point pour les conférences en ligne ou en différé.

17. Durant les sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et de la Conférence des Parties, il pourrait être réuni des informations sur les manifestations parallèles consacrées à des sujets présentant un intérêt pour la Convention, informations qui seraient présentées sur le site THEMANET. Par exemple, pour la manifestation parallèle organisée conjointement par l'Observatoire du Sahara et du Sahel et l'Agence allemande pour la coopération technique (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, ou GTZ) durant la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, qui était consacrée à l'incidence du changement climatique sur les terres arides, il est présenté des synthèses et des exposés faits par les participants.

18. L'accès à la base de données «Networks and Institutions», transférée du site Web de l'Université de l'Arizona sur THEMANET, sera facilité par le secrétariat. La base de données a été établie par un consortium dirigé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement durant la première phase d'un projet sur les réseaux et les institutions.

19. Des enregistrements vidéo de documents sur les projets et de conférences peuvent être consultés sur THEMANET à l'aide de logiciels spécifiques élaborés pour les activités d'apprentissage à distance (ou hors site). Ces enregistrements vidéo permettront aux chercheurs de faire mieux connaître leurs travaux. Le système sera libre d'accès et pourra également être utilisé pour diffuser, en temps réel, des exposés faits durant des conférences ou des cours.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

20. Au stade actuel, THEMANET permet de recenser et de recueillir des informations scientifiques et techniques provenant de nombreuses sources, afin d'aider à arriver à un véritable consensus scientifique sur des questions pertinentes du point de vue des politiques. Le Comité devrait donner la priorité à la question des évaluations et à l'élaboration de rapports sur les connaissances scientifiques concernant la désertification et les technologies disponibles.

21. La science et la technologie n'ont pas encore été suffisamment exploitées dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention. Le Groupe d'experts devrait être doté des moyens nécessaires pour exécuter son programme de travail approuvé, afin de pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat.

22. Le Groupe d'experts recommande au Comité d'évaluer les travaux accomplis jusqu'à présent, avec des ressources minimales, et de prendre une décision concernant la poursuite des activités en s'assurant que les ressources nécessaires seront allouées à cet effet.

23. THEMANET peut aussi largement contribuer à la promotion des échanges interculturels entre les entités locales, telles que les ONG, les écoles, les universités et les autorités locales, afin de mieux faire comprendre la problématique mondiale de la désertification au niveau local et de promouvoir un concept nouveau de citoyenneté mondiale, surtout parmi les jeunes générations.



24. À cet égard, THEMANET pourrait apporter un appui aux projets visant à promouvoir la sensibilisation de la population et à améliorer les échanges d'information à travers des activités d'éducation et d'information. Pour continuer à progresser dans l'élaboration de cette stratégie de communication dans le cadre du Comité, il faudrait notamment:

- a) Faire approuver le réseau THEMANET par le Comité;
- b) Donner au Groupe d'experts un mandat pour mener à bien l'élaboration du système;
- c) Engager les Parties à contribuer au réseau THEMANET en fournissant des documents et des informations;
- d) Inscrire de façon permanente à l'ordre du jour des réunions du Comité le thème de l'information et de la communication;
- e) Mobiliser les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre le système, et pour recueillir les informations et gérer la base de données.

-----